

# XI<sup>ème</sup> colloque

LES BONNES PRATIQUES DES AVOCATS ET DES EXPERTS

## La preuve à l'épreuve des secrets

Vendredi 6 mai 2022

**EVENEMENT HYBRIDE : en présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) et en visioconférence**

13h15	Accueil des participants
14h00	<b>Allocutions d'ouverture</b> Monsieur Bruno PIREYRE, Président de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation représentant Madame la Première présidente Chantal ARENS Monsieur Dominique GAILLARDOT, Premier avocat général près la Cour de cassation représentant Monsieur le Procureur général François MOLINS Monsieur Jérôme GAVAUDAN, Président du CNB Madame Annie VERRIER, Présidente du CNCEJ
14h40	<b>Introduction : pourquoi ce thème ?</b> Vincent VIGNEAU, Conseiller à la Cour de cassation
14h55	Table ronde n° 1 <b>Le secret relatif</b> Françoise ASSUS-JUTTNER, Avocate au Barreau de Nice Fabrice DELBANO, Conseiller à la Cour de cassation Nathalie DOSTERT, Vice-présidente honoraire du Tribunal de commerce de Paris Nathan HATTAB, Expert de justice honoraire près la Cour d'appel de Paris
15h45	<b>Pause</b>
16h00	<b>Débats avec la salle</b>
16h25	Table ronde n° 2 <b>Le secret absolu</b> Didier FAURY, Expert agréé par la Cour de cassation Françoise HECQUET, Avocate au Barreau de Paris, membre du CNB Bertrand LUDES, Expert de justice agréé par la Cour de cassation Sylvie MENOTTI, Juge titulaire près la Cour de Justice de la République
17h15	<b>Débats avec la salle</b>
17h35	<b>Synthèse et conclusion</b> Patrick de FONTBRESSIN, Avocat au Barreau de Paris
18h00	<b>Fin de la manifestation et la preuve par le verre convivial</b>



**Conseil National  
des Compagnies  
d'Experts de Justice**



# XI<sup>ème</sup> colloque

LES BONNES PRATIQUES DES AVOCATS ET DES EXPERTS

>

## La preuve à l'épreuve des secrets

Vendredi 6 mai 2022

### Événement hybride :

La formation vous est proposée en présentiel à la Maison de la Chimie (28 bis rue Saint-Dominique 75007) dans la limite des places disponibles et à distance en visioconférence.

### TARIFS

Avocats : 55€ TTC

Élèves-avocats : gratuit

\*Experts : *Inscription obligatoire auprès du CNCEJ <https://www.cncej.org/>*

AVOCATS, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE OBLIGATOIRE À L'ORDRE DU : CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX - DIRECTION FINANCIÈRE  
180 boulevard Haussmann, 75008 Paris  
*Date limite de réception du paiement au CNB : le lundi 2 mai*

Passé ce délai, le règlement se fera par virement bancaire : merci d'adresser un e-mail au service comptabilité du Conseil national des barreaux à [comptacolloq@cnb.avocat.fr](mailto:comptacolloq@cnb.avocat.fr) afin de récupérer le RIB du CNB.

### FORMATION CONTINUE- AVOCATS

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 3h de formation délivrées au cours de cette demi-journée. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures suivies vous sera transmise dans les jours suivants l'événement par e-mail.

**INFOS ET INSCRIPTIONS :** [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)



Conseil National  
des Compagnies  
d'Experts de Justice

